

COMPTE RENDU REUNION EXTRAORDINAIRE

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 Février 2010 à 20h15

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Mmes COURTEAUX, BOUSSU, Mrs CANDELIER, DUSSART, THURET, JEUNIAUX, PROCHWICZ, POUVREAU, RIVET, POURNY, RICHARD, DUCROCQ, CAPRON.

Etaient absents : Mme COCAGNE .

Secrétaire de séance : Mr THURET

Date de Convocation : 13 Février 2010

Date de la séance : 17 Février 2010

Affichée le : 24 Février 2010

Ordre du Jour :

1) Avis du Conseil Municipal de Vers sur Selle sur le projet de Monsieur l'Inspecteur d'Académie de fermeture d'une classe dans le RPI VERS/BACOUEL.

Monsieur DEMOURY donne lecture de la lettre reçue de l'inspecteur d'académie d'Amiens présentant le projet de suppression d'un poste d'enseignant dès la rentrée scolaire de Septembre 2010, entraînant la fermeture d'une classe dans le RPI de VERS/BACOUEL, et qui demande une réponse des élus.

Il communique par ailleurs les effectifs donnés par la Directrice, Madame LENNE, pour la rentrée prochaine, à savoir 86 élèves se répartissant comme suit :

-30 enfants en maternelle et 56 dans les autres classes.

Ils représentent 43 enfants de Vers, 27 de Bacouel et 16 des extérieurs.

Il est annoncé l'arrivée d'un enfant lourdement handicapé.

Une première discussion est engagée entre les élus, puis une suspension de séance est acceptée par le Conseil afin d'étendre les échanges avec l'assistance et notamment la présidente de l'APEVB.

Les points examinés sont :

-Les effectifs et l'hypothèse de classe à 3 niveaux,

-Les raisons de l'échec des négociations du RPI 4 écoles,

-La position de l'APEVB favorable à une reprise du dialogue,

-Les efforts financiers consentis par la commune de Vers en faveur de son école,

-L'organisation périscolaire actuelle très favorable,

-L'INTERET DES ENFANTS.

Vers 21h45, la séance est reprise pour que chaque élu puisse exprimer sa position finale.

Il en ressort :

-Une totale unanimité pour opposer un ferme refus à la fermeture de classe,

-Demander de surseoir à toute décision pour permettre la reprise des réflexions en faveur d'un RPI étendu,

-En cas de maintien de la fermeture, laisser les décideurs responsables de leur choix.

-Demande de donner réponse à l'inspection d'académie en ce sens.

Sans autre question, la séance est levée à 22h.